



## Perspectives

**Emmanuel GABLA**  
**DGE**

Je constate que la journée TIC & PME a rencontré un large succès, et a su mobiliser un nombre significatif d'intervenants.

Il me revient la responsabilité d'effectuer la synthèse de ces deux journées. En effet, le Ministre a dû annuler sa présence du fait de l'actualité et s'en excuse. Il devait ouvrir la journée et a été remplacé pour cela par M. Luc Rousseau, directeur général des entreprises. Je remplace donc ce dernier ce soir pour la conclusion de ces échanges.

La conférence d'hier se tenait sous Présidence française et l'assemblée importante qui était là prouve un certain intérêt en Europe pour la dématérialisation des échanges entre entreprises. Singulièrement, l'expérience TIC & PME 2010 en matière de dématérialisation des échanges entre entreprises retient l'attention de nos partenaires européens et pourrait être une source d'inspiration pour de tels programmes dans leurs pays. La Commission s'est engagée à promouvoir ce programme.

Le premier message que je retiens de ces deux journées est que le e-business reste avant tout du commerce. Trois témoignages ont illustré ce constat hier et aujourd'hui : un témoignage français sur les biens de consommation, un témoignage canadien sur les biens d'équipement et un témoignage européen sur la thématique transverse de la facture électronique.

Les résultats des projets TIC & PME 2010 montrent que cette démarche favorise bien sûr la croissance et la compétitivité des entreprises, mais qu'elle présente également des avantages pour la protection des consommateurs en termes de traçabilité. Cet aspect est particulièrement cher au cœur de mon ministre, puisque ce dernier est en charge du portefeuille de l'industrie mais aussi de celui des consommateurs. Les projets TIC & PME 2010 ont également permis d'obtenir des avancées dans le cadre de l'éco-conception, grâce à des outils de maquette numérique. Je rappelle ici l'importance de cette thématique dans une démarche globale du gouvernement en matière de développement durable, particulièrement visible dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

La deuxième idée soulignée hier après-midi est le caractère incontournable des normes, notamment pour minimiser les délais et les coûts d'adaptation des systèmes d'information des PME. Nous devons à tout prix éviter les solutions propriétaires et les standards purement sectoriels. En effet, nous voulons que les entreprises de la filière électronique puissent avoir un portefeuille de clients plus équilibré dans différents secteurs (automobile, télécoms, aéronautique). Pour cela, il est vital que les normes et standards utilisés dans chacune de ces filières soient compatibles et que la PME qui veut travailler avec ces filières n'ait pas à mettre en œuvre plusieurs normes.

Nous voulons également que toutes les PME puissent bénéficier simplement et de manière peu coûteuse de services d'affacturage auprès des banques, afin d'améliorer l'efficacité du transport intermodal. Là aussi, il est nécessaire que les mêmes normes soient utilisées dans l'ensemble des secteurs. C'est pourquoi nous avons déconseillé à nos directions régionales, les DRIRE aujourd'hui, les DIREECT de demain, de soutenir les initiatives ne se fondant pas sur des normes issues de travaux de l'UN-CFACT et préconisées dans le cadre de TIC PME 2010. C'est aussi pourquoi nous recommandons fortement l'adoption, au sein des sphères privées et publiques, du format de « facture simple » défini dans TIC & PME en liaison avec les instances de normalisation bancaire. La DGE essaye de convaincre au sein des administrations qu'il ne faut pas développer ses



propres normes mais capitaliser sur le travail réalisé, notamment dans TIC & PME, mais par les entreprises privées en général.

Le troisième point important, qui a été mis en évidence par vos échanges de ce matin, est que la mise en place de telles pratiques d'échanges numériques est loin d'être un simple problème technique. Les entreprises doivent mener une véritable stratégie de long terme. Il faut consentir un effort soutenu, non seulement pour choisir les normes, faciliter l'interopérabilité et développer des outils d'accompagnement des PME, mais aussi et surtout pour changer les mentalités. Il faut adapter les organisations et le management au sein des entreprises. Ce sont deux conditions clé d'un passage réussi au numérique.

Vos témoignages sont éloquents sur la dynamique qui s'est créée autour de TIC & PME 2010. Cette dernière est un encouragement pour les projets qui nous ont rejoints plus récemment, au cours du deuxième appel à projets. Ils sont un exemple pour d'autres filières qui voudraient à leur tour s'engager dans cette voie.

Aujourd'hui, les résultats des efforts menés dans le cadre de TIC & PME 2010 sont concrets et tangibles. Je vous invite à vous rendre sur le site [www.ticpme2010.fr](http://www.ticpme2010.fr), sur lequel sont présentés les réalisations projet par projet et un registre mis en place pour regrouper et consolider les modèles de données. Le fait que les modèles puissent et doivent être réutilisés par de nouveaux projets constitue une originalité de notre programme. Le caractère inter-filières caractérise notre démarche et a retenu l'attention de nos partenaires européens.

Certains d'entre vous ont mis en place des outils et des cursus de formation pour accompagner les entreprises. Vous avez également présenté des outils dont peuvent disposer dès aujourd'hui les PME françaises pour basculer dans l'économie numérique. Il s'agit d'un aspect essentiel car, au-delà de l'accent mis sur la standardisation, un projet TIC & PME 2010 qui n'aurait pas produit, au terme de son financement par la DGE, des outils directement utilisables par les PME n'aurait certainement pas atteint ses objectifs à nos yeux.

Les témoignages de cet après-midi vous ont montré que, de la région Bourgogne à la région PACA, tous les acteurs du développement économique régional – qu'il s'agisse des collectivités locales, des services décentralisés de l'Etat, des organismes consulaires, des pôles de compétitivité – s'organisent et se mobilisent. Leur objectif, notre objectif, c'est que soit fait le meilleur usage de vos travaux pour aider les PME à s'approprier ces nouveaux outils et les modes de fonctionnement afférents.

La DGE a fait de cette diffusion l'un des objectifs prioritaires pour ses directions régionales de 2008 à 2010, et a mis en place d'importants crédits pour y contribuer, au côté des acteurs régionaux. Les antennes du MEDEF, la CGPME, les CCI y joueront un rôle particulier. J'en profite pour saluer leur engagement à tous dans cette démarche.

Pour certaines filières et certains types d'entreprises peu disposées à l'utilisation du numérique, il conviendra de mobiliser toutes les énergies, car c'est bien à leur adhésion que nous pouvons mesurer le succès du programme. Pour les filières qui avaient déjà conscience que le numérique était important, le programme est utile mais on ne fait que rajouter de l'eau sur des plantes qui germent déjà. Il est particulièrement important pour nous de faire prendre conscience de l'utilité du numérique aux filières qui ne le perçoivent que comme une surcharge dans leur développement. C'est pourquoi nous avons eu à cœur que ce programme touche un maximum de filières, y compris les plus éloignées des industries structurées par les grands donneurs d'ordre. Lorsque ces derniers imposent l'utilisation du numérique, les PME sont souvent obligées de suivre.



Je forme aujourd'hui un vœu, celui que le travail que nous menons en France pour les PME essaime hors de nos frontières et que nos partenaires du Nord et du Sud adoptent ces mêmes normes. La présence dans la salle de partenaires d'autres pays et régions d'Europe prouve l'intérêt que ces normes et cette démarche peuvent avoir pour eux.

Pour conclure, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs économiques partenaires du Ministère dans cette opération, en particulier le MEDEF qui a réaffirmé son engagement à nos côtés sur ce programme. Nous mènerons ensemble en début d'année prochaine une évaluation rigoureuse de ce programme, en identifiant les réalisations concrètes, les facteurs de succès et d'échec dans les différentes filières et régions. Dès lors, nous réfléchirons aux suites à donner au programme après l'échéance de 2010. Nous tenons en effet à ce que la dynamique que vous avez créée se maintienne et que les résultats que vous avez obtenus soient capitalisés pour le bénéfice de tous, en particulier pour la compétitivité et la croissance de nos PME et pour créer les emplois de demain dont notre économie a tant besoin.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un bon retour dans vos foyers.

### **Pierre FAURE**

Un bilan du programme sera donc lancé début 2009 pour décider des actions menées à partir de 2010. Est-ce à dire que rien n'est envisagé à partir de 2009 pour prolonger l'effort ?

### **Emmanuel GABLA**

En 2009, nous mettrons l'accent sur la diffusion en région, et sur la communication auprès des PME, notamment avec l'aide des CCI, des antennes du MEDEF et de la CGPME, pour faire en sorte qu'elles utilisent les TIC. Par ailleurs, il est essentiel de réaliser un bilan avant de mener de nouvelles actions. Il n'y a pas de raison que nous n'ayions pas commis certaines erreurs qu'il faut tenter de ne pas reproduire. Toute démarche logique passe par des phases de conception, de réalisation et d'évaluation. Les nouvelles filières qui pourraient être impliquées après 2010 seront par définition un peu plus difficiles à convaincre, car les plus naturellement convaincues sont celles qui se sont investies dans le cadre du programme actuel.

Il faudra une suite à TIC & PME, non seulement pour faire en sorte que les PME adoptent ce qui a déjà été réalisé mais peut-être aussi pour l'étendre à d'autres filières, peut-être à l'étranger. La réflexion est lancée. Et puis attendons quelques jours que le Président se prononce pour voir quelle suite peut être donnée à tout cela.

### **Pierre FAURE**

Certaines filières ont besoin de continuer à être soutenues, car elles n'ont pas les moyens de grandes filières comme le BTP ou l'aéronautique. Je souhaitais également vous interroger sur les synergies avec les pôles de compétitivité, les notions de plateformes collaboratives et d'innovation, au cœur du prochain appel à projets.

### **Emmanuel GABLA**

Il existe effectivement des synergies fortes avec les pôles de compétitivité. Ils ont participé à l'élaboration de certains projets TIC & PME et seront très présents dans la phase de diffusion. Des



plateformes de test de R&D pourraient être lancées dans le cadre des pôles. Nous étudierons la manière de tirer partie de ce qui a été réalisé dans le cadre de TIC & PME.

Je ne ferai pas d'annonces avant que mon ministre en ait faites. Mais des choses vont venir, soyez rassurés.

**Pierre FAURE**

Merci à tous.